



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2024

Le treize juin deux mille vingt- quatre à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire.

Présents : M. Stéphane CARTEADO, M. Jean Jules MORTEO, Mme Marie BEAUMELOU, M. Pascal VAUZELLE, Mme Ermelinda AMEAO, M. Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Marina LOOS, Mme Stéphanie LAFINE, M. Thierry JOUE, M. Fabien PIVETTE, M. Michel LAVENTURE, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Corinne VASSEUR, M. Albert ALFANDARI, Mme Sophie LEVASSEUR, M. Christian MIGLIAVACCA, Mme Christine VISINE.

Absents avant donné pouvoir :

M. Didier VAUCHEL pouvoir à Audrey MAZUREK
Mme Valérie COLAROSSO pouvoir à Rolande REBYFFE
M. Arnaud DUBOIS pouvoir à Abdel BABACI
M. Nicolas LHERBIER pouvoir à Jean Jules MORTEO
M. Priam PUCA pouvoir à Marie BEAUMELOU
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à Stéphanie LAFINE
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Sophie LEVASSEUR
Mme Nathalie JULIAT pouvoir à Albert ALFANDARI

Absente : Mme Nathalie CHABLE

Secrétaire de séance : M. Fabien PIVETTE,

N° 20241306-22 : Demande de subventions auprès de la Région Ile de France, du Département du Val d'Oise et de l'Agence Eau Seine Normandie pour l'aménagement des espaces des cours de l'école élémentaire du stade

La commune a décidé le 23 mars dernier d'intégrer le programme « Cours OASIS » proposé par le CAUE du Val d'Oise qui a permis d'accompagner dans une démarche participative l'ensemble de utilisateurs des cours d'école à proposer leur transformation et leur végétalisation.

La proposition issue de cette co-construction a permis de concevoir d'une part un espace plus ludique et variée avec des espaces calmes et pédagogiques et d'autre part de désimperméabiliser les sols et de végétaliser en créant des zones de fraîcheur dans des espaces de cours d'école actuellement très minérales et particulièrement exposés au rayonnement solaire.

Le projet étant désormais en phase opérationnelle dans le cadre de la mission conduite par le cabinet de paysagiste D&H (sise 18 rue Guynemer – 92380 GARCHES) il est nécessaire de solliciter les financeurs afin d'obtenir une participation à la conduite du projet.

Il est possible de déposer des demandes d'aides financières dans le cadre des dispositifs suivants :

- « Solutions fondées sur la nature en Ville » auprès du Département du Val,
- « Ilot de Fraicheur » auprès de la Région Ile de France,
- Gestion des eaux de ruissellement auprès de l'Agence Eau Seine Normandie,

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219501343-20240618-20241306DEL

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'arrêter le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT AMENAGEMENT DES ESPACES DES COURS DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU STADE						
DEPENSES		RECETTES				
			Dispositif	Plafond subventionnable	Taux	Prévisionnel
Etude	19 600,00 €	Région	Ilot de fraîcheur	280 000,00	35,00 %	82 233,31 €
Travaux	215 352,30 €	Département	Solutions fondées sur la nature en ville	500 000,00 €	25,00 %	58 738,08 €
		AESN			10,00 %	23 495,23 €
		Autofinancement			30,00 %	70 485,69 €
TOTAL HT	234 952,30 €					234 952,30 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt de végétaliser et désimperméabiliser les cours de récréation de l'école élémentaire du stade,

Considérant le projet élaboré de manière participative avec l'ensemble des acteurs et coordonné par le CAUE Val d'Oise,

Considérant que la démarche de végétalisation des cours d'école fait l'objet d'un financement de la part de plusieurs organismes,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 6 juin 2024,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des voix (28 voix POUR dont 8 pouvoirs),

SOLLICITE une subvention auprès du Département du Val d'Oise au titre du dispositif solutions fondées sur la nature en Ville,

SOLLICITE auprès de la Région Ile de France au titre du dispositif Ilot de Fraicheur,

SOLLICITE auprès de l'Agence Eau Seine Normandie,

APPROUVE le plan de financement suivant :

SOLLICITE auprès de l'Agence Eau Seine Normandie,

REÇU EN PREFECTURE

le 20/06/2024

Application agréée E-legalite.com

93_DE-095-219501343-20240616-20241306DEL

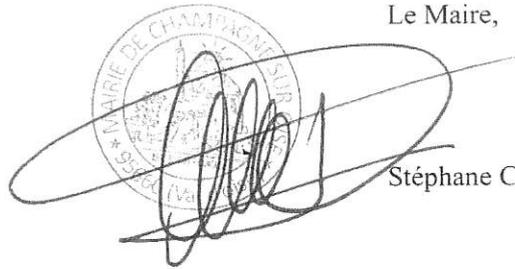
APPROUVE le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT AMENAGEMENT DES ESPACES DES COURS DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU STADE						
DEPENSES		RECETTES				
			Dispositif	Plafond subventionnable	Taux	Prévisionnel
Etude	19 600,00 €	Région	Ilot de fraîcheur	280 000,00	35,00 %	82 233,31 €
Travaux	215 352,30 €	Département	Solutions fondées sur la nature en ville	500 000,00 €	25,00 %	58 738,08 €
		AESN			10,00 %	23 495,23 €
		Autofinancement			30,00 %	70 485,69 €
TOTAL HT	234 952,30 €					234 952,30 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Champagne sur Oise, le 14 juin 2024

Le Maire,



Stéphane CARTEADO

Date de convocation :
Nombre de membres :
En exercice : 29
Présents : 20
Votants : 28
Dont pouvoirs : 8

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication »

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-218501343-20240618-20241306DEL